



Communiqué de presse :

CHALLENGE DE LA MOBILITE HAUTS-DE-FRANCE

"Au travail, j'y vais autrement !" :

5^{ème} édition - du 16 au 21 septembre 2019

Face au dérèglement climatique, à la dégradation de l'environnement et à l'épuisement des ressources naturelles, il est possible d'agir collectivement : la solution passe par une transition écologique et énergétique, qui permet d'aller vers un modèle plus soutenable, respectueux de l'environnement. Avec toutes les possibilités offertes par le digital et le souci éminent d'économiser les ressources et de respecter la planète, nous devons changer nos comportements en matière de production, de déplacements et de consommation.

Face à ces enjeux de mobilité qui se complexifient et alors que les Français passent en moyenne 7h12 par semaine dans les transports¹, il est urgent d'agir.

C'est à l'échelle mondiale un constat partagé ; la mobilité dans les métropoles va connaître dans les 10 prochaines années une triple révolution énergétique, technologique, **comportementale**. Dans les Hauts-de-France, nous l'appelons « rev3 » la 3^{ème} révolution industrielle. Cette dynamique engagée par la Région Hauts-de-France et la CCI, ainsi que les entreprises, les territoires et les citoyens de la région, vise à développer une économie durable et connectée.

En application de rev3 plusieurs actions ciblées contribuent à l'objectif de déclencher un nouvel écosystème de mobilités rev3 pour les personnes et les marchandises, notamment en matière de changement de comportement des citoyens.

Du 16 au 21 septembre 2019, la direction régionale Hauts-de-France de l'ADEME, Amiens Métropole, la CCI Hauts-de-France, la COMUE Lille Nord de France, la Région Hauts-de-France, la DREAL Hauts-de-France, Hauts-de-France Mobilités, la Métropole Européenne de Lille et Réseau Alliances, co-organisent pour la 5^{ème} édition, le Challenge de la Mobilité Hauts-de-France 2019 « Au travail, j'y vais autrement ! ». Le Challenge s'inscrit dans le cadre de *la Semaine Européenne de la Mobilité* et vise à promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture auprès des entreprises, administrations et associations afin d'inciter à des changements de comportements.

Les habitants de la région Hauts-de-France parcourent environ 23 km par jour et par personne. En particulier, les déplacements domicile-travail représentent un enjeu important dans le budget des familles : ils sont réalisés à plus de 77% en voiture individuelle, dont le coût ne cesse d'augmenter. Il est donc nécessaire d'agir et de continuer à sensibiliser les salariés de la région aux bienfaits des transports alternatifs à la voiture.

Autopartage, covoiturage ou vélos en libre-service, des solutions plus écologiques, plus économiques et plus conviviales existent pour repenser notre façon de concevoir nos déplacements domicile-travail. Autant d'alternatives à l'usage de la voiture individuelle, que le Challenge de la Mobilité encourage auprès des entreprises et des salariés de la région des Hauts-de-France.

¹ Etude Ipsos – Boston Consulting Group, avril 2017



Pour participer inscrivez-vous sur
www.challenge-mobilite-hdf.fr





Le principe du Challenge de la Mobilité

Quelle que soit leur taille, tous les établissements publics, privés ou associatifs sont invités à s'inscrire au Challenge de la Mobilité dans le but de sensibiliser et mobiliser leurs collaborateurs à participer à cet événement.

Les objectifs :

Promouvoir et faciliter l'usage des modes de transports alternatifs sur les trajets domicile-travail : marche et vélo (modes actifs), transports en commun, covoiturage, télétravail,
Faire évoluer les comportements en matière de mobilité et donc réduire l'impact environnemental et les risques routiers des déplacements,
Valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité durable, qu'elles soient le fait des salariés eux-mêmes ou des établissements.

Comment participer ?

Pour participer :

Etape 1 : le référent du challenge inscrit son établissement et génère un code établissement qu'il affiche dans son établissement.

Etape 2 : deux options :

Le référent agrège l'ensemble des informations et résultats récupérés auprès des collaborateurs souhaitant participer au Challenge et les saisit directement sur le site, OU le salarié s'inscrit lui-même grâce au code établissement et renseigne lui-même ses propres informations et résultats. Les inscriptions se font en ligne sur le site : www.challenge-mobilite-hdf.fr

Les supports de communication du Challenge de la Mobilité

Le site internet : www.challenge-mobilite-hdf.fr

Le kit de communication (digital et tote bag)

Des outils pédagogiques (quiz et écocalculateur)

La page Facebook : www.facebook.com/challenge.mobilite.hdf

Le hashtag : #JyVaisAutrement

Les différentes étapes du Challenge de la Mobilité 2019

17 juin : Ouverture des inscriptions pour les établissements et les salariés

Du 16 au 21 septembre 2019 : Challenge de la Mobilité Hauts-de-France,

Du 22 septembre au 4 octobre 2019 : Le référent établissement ou le salarié remonte les résultats obtenus et déclare les modes de transport utilisés chaque jour du Challenge,

Mi - octobre 2019 : Cérémonie de remise des prix du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France (entre le 15 et 17 octobre à Lille).

Pour plus d'informations : www.challenge-mobilite-hdf.fr

Contact presse : Fabienne CLAVIEZ - 03 20 63 78 67 - f.claviez@grand-lille.cci.fr

Contact technique : Houda ADALBERON-MAJDOUB - 03 20 63 78 21 - h.adalberon@grand-lille.cci.fr



Pour participer inscrivez-vous sur
www.challenge-mobilite-hdf.fr

